

DELEG – Adjoint au responsable du Pôle Gestion Locative

DELEGATION DE SIGNATURE A Mme Sandrine CHEVRIER

Monsieur Jean-Louis ERVOES, agissant en qualité de Directeur Général de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° **2-CA.23.048** du Conseil d'Administration du 18 octobre 2023
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Mme Sandrine CHEVRIER** exerce les fonctions d'**Adjoint au responsable du Pôle Gestion Locative**

Donne délégation à **Mme Sandrine CHEVRIER** pour signer les actes suivants :

- Les courriers d'information des résiliations de contrats de location à la Caisse d'Allocations Familiales pour clôture éventuelle des droits à APL ;
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service ;

Marseille, le 18 octobre 2023

**Adjoint au responsable
du Pôle Gestion Locative**

SIGNÉ

Mme Sandrine CHEVRIER

Le Directeur Général

SIGNÉ

Jean-Louis ERVOES

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le